



INTERVENTION PEDAGOGIQUE – L'ESPRIT DE TRANSMISSION



PREPARATION A L'EXAMEN D'APTITUDE TECHNIQUE

L'étudiant travaille autour de la variation imposée (jazz ou contemporaine) à travers des classes hebdomadaires et stages intensifs spécifiques. Il sera accompagné pour la création de sa variation libre et aura une aide au développement de la culture de l'histoire de la danse.

L'inscription à l'examen est obligatoire.

La demande d'inscriptions à l'E.A.T. Doit être présentée à la DRAC au moins 3 mois avant l'examen du candidat (se renseigner sur la date limite de l'envoi du dossier)

Les lieux de passage sont les centres désignés par le Ministère de la Culture.